

## Rémunération des enseignants dans le réseau public, au primaire et au secondaire, en 1997-1998 Une comparaison Québec - pays de l'OCDE<sup>1</sup>

ISSN : 1480-364X  
Code : 28-2723

### Introduction

En mai 2000, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié une nouvelle édition de *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*. Dans cette publication, l'OCDE présente, entre autres choses, une comparaison internationale de la rémunération des enseignants dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publics. Bien qu'il s'agisse des meilleures données disponibles, il faut garder en tête qu'il subsiste des problèmes de comparabilité de données entre les pays, qui sont dus, en partie, aux différences structurelles entre les systèmes d'enseignement.

Dans le contexte des comparaisons internationales, il est intéressant de situer le Québec par rapport aux pays de l'OCDE. Dans le présent bulletin d'information, il sera surtout question de la rémunération et du temps d'enseignement des enseignants dans le réseau public au primaire et au secondaire, selon la classification retenue par l'OCDE en 1997-1998. Il s'agit plus précisément de donner un point de vue comparatif sur certaines conditions salariales des enseignants des commissions scolaires du Québec. Les principaux indicateurs qui ont été retenus à cette fin sont : le traitement annuel de base des enseignants, le temps d'enseignement et le traitement par heure de cours. Ce dernier indicateur est obtenu en divisant la rémunération annuelle par le temps annuel d'enseignement. La rémunération sera également mise en relation avec le PIB par habitant.

Sont considérés ici les traitements de départ (en début de carrière), les traitements après 15 ans d'ancienneté et les traitements maximaux (haut de l'échelle salariale).

Au Québec, la rémunération de base des enseignants des commissions scolaires et leur tâche sont déterminées par les conventions collectives. On y établit la rémunération en fonction de la scolarité et de l'expérience des enseignants. Des échelles salariales communes sont établies pour tous les ordres d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire) et pour tous les types de formation.

Aux fins de la comparaison avec les pays de l'OCDE, nous avons considéré l'échelle salariale qui correspond aux enseignants qui ont 17 ans de scolarité, soit la durée normale des études au Québec<sup>2</sup>. Cette échelle contient 15 échelons qui correspondent aux années d'expérience des enseignants. Les données sur la rémunération des enseignants sont exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir

1. Le présent bulletin constitue une mise à jour du Bulletin statistique de l'éducation no 2 : DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1<sup>er</sup> cycle) : une comparaison Québec - pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
2. Les échelles de salaire qui s'appliquent aux enseignants québécois ont été ajustées pour tenir compte du règlement sur la question de l'équité salariale, le 18 avril 2000. Cette entente inclut une bonification rétroactive des échelles de salaire depuis l'année scolaire 1995-1996.

d'achat (PPA) produit par l'OCDE<sup>1</sup>. En 1997-1998, le salaire de départ d'un enseignant québécois qui avait 17 ans de scolarité reconnus aux fins de traitement était de 32 305 \$. Son salaire après 15 ans était de 49 340 \$. Ce dernier salaire représentait le traitement maximal pour un enseignant qui avait 17 ans de scolarité, puisque le sommet de l'échelle est atteint à la quinzième année d'expérience reconnue aux fins de traitement.

Il est possible de situer le Québec par rapport aux pays de l'OCDE en considérant les données présentées dans les tableaux 1 à 8 ci-joints. Dans ces tableaux, on distingue les enseignants du primaire, de même que des premier et deuxième cycles du secondaire (filiales générale et professionnelle). Au bas des tableaux, on fournit la moyenne pour les pays considérés par l'OCDE, ainsi qu'une moyenne établie par nous qui exclut quelques pays dont le niveau de rémunération est particulièrement faible (la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie). **Lorsque nous comparerons le Québec avec la moyenne des pays de l'OCDE, nous ferons référence à cette moyenne ajustée.**

Il est important de noter que le Canada n'a pas fourni de données à l'OCDE pour ces indicateurs, ce qui explique l'absence de données canadiennes dans le présent bulletin. On sait cependant que le salaire moyen des enseignants des commissions scolaires du Québec est moins élevé que celui de leurs homologues des autres provinces canadiennes<sup>2</sup>. On estime qu'en 1998-1999 le salaire moyen des enseignants québécois (44 095 \$) était d'environ 17 % inférieur à celui des enseignants du reste du Canada.

### Le temps d'enseignement

Le calcul du temps d'enseignement est basé sur le nombre annuel d'heures qu'un enseignant consacre à donner des cours. Pour cet indicateur, on ne tient pas compte des heures consacrées par l'enseignant à d'autres tâches, telles que la préparation de cours, l'aide aux élèves, le perfectionnement et les réunions de personnel. Il ne constitue donc pas un indicateur de la charge de travail totale de l'enseignant. Les tableaux 5 à 8 fournissent le nombre annuel d'heures de cours des enseignants au primaire et au secondaire, pour chaque pays considéré et pour le Québec.

Il apparaît que le nombre annuel d'heures de cours dans l'enseignement primaire était, en 1997-1998, de 10 % moins élevé au Québec (738) que pour la moyenne des pays de l'OCDE (817). Au secondaire, le nombre annuel d'heures de cours était également plus faible au Québec (615 à l'enseignement ordinaire et 635 à l'enseignement professionnel) que pour la moyenne des pays de l'OCDE. Au premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne de ces pays était de 717 heures, alors qu'au second cycle de l'enseignement secondaire (filiales générale et professionnelle) elle était respectivement de 659 et 700 heures de cours. Ainsi, pour la filière générale du second cycle du secondaire, le nombre annuel d'heures de cours était de 7 % moins élevé au Québec (615) que pour la moyenne des pays de l'OCDE (659).

1. Dans la publication de l'OCDE intitulée *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*, les données sont exprimées en dollars américains. Dans le présent document, les données sont en dollars canadiens. Nous disposons ainsi de données plus significatives pour le lecteur. Cependant, cela ne change pas le classement relatif des pays.
2. Voir le document *Inter-Provincial Education Statistics Project* du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (ce document est disponible dans Internet : <http://www.bced.gov.bc.ca/statistics/interprovincial/>), ainsi que la fiche 1.9 des *Indicateurs de l'éducation* du ministère de l'Éducation du Québec : *Le salaire moyen du personnel enseignant des commissions scolaires* (ce document est disponible dans le site Internet du Ministère : [http://www.meq.gouv.qc.ca/M\\_stat.htm](http://www.meq.gouv.qc.ca/M_stat.htm)).

### **Le traitement de départ**

Le traitement de départ des enseignants québécois (32 305 \$) était de 24 % plus élevé que celui des enseignants du primaire des pays de l'OCDE (25 965 \$), de 19 % supérieur à celui des enseignants du premier cycle du secondaire (27 052 \$), de 12 % plus élevé que celui des enseignants de la filière générale du second cycle du secondaire (28 778 \$) et de 16 % de plus que celui des enseignants de la filière professionnelle du second cycle du secondaire (27 791 \$) (tableaux 1 à 4).

Si on divise le traitement de départ des enseignants par le nombre d'heures d'enseignement, on obtient le traitement par heure de cours. Le traitement de départ des enseignants québécois par heure de cours au primaire en 1997-1998 (44 \$) était de 33 % plus élevé que celui des enseignants du primaire des pays de l'OCDE (33 \$). Au secondaire, le traitement de départ des enseignants québécois par heure de cours était de 53 \$, soit 36 % de plus que celui des enseignants du premier cycle du secondaire des pays de l'OCDE, 15 % de plus que celui des enseignants de la filière générale du deuxième cycle du secondaire et 13 % de plus que celui des enseignants de la filière professionnelle (tableaux 5 à 8).

Ainsi, dans la filière générale du second cycle du secondaire, seuls les pays suivants accordaient à leurs enseignants un traitement de départ par heure de cours supérieur à celui des enseignants québécois : le Danemark, l'Allemagne, la Corée, l'Espagne et la Suisse (tableau 7).

### **Le traitement après 15 ans d'ancienneté**

Si l'on considère les enseignants qui avaient 15 ans d'ancienneté, le traitement des enseignants québécois (49 340 \$) était de 37 % plus élevé que celui des enseignants du primaire des pays de l'OCDE (36 047 \$), de 31 % supérieur à celui des enseignants du premier cycle du secondaire (37 733 \$), de 20 % plus élevé que celui des enseignants de la filière générale du second cycle du secondaire (41 018 \$) et de 28 % de plus que celui des enseignants de la filière professionnelle du second cycle du secondaire (38 568 \$) (tableaux 1 à 4).

Sur la base du traitement par heure de cours, la rémunération des enseignants du primaire au Québec qui avaient 15 ans d'ancienneté (67 \$) était de 52 % plus élevée que celle de la moyenne des enseignants du primaire des pays de l'OCDE (44 \$). Au premier cycle du secondaire, l'écart était de 48 % en faveur des enseignants du Québec (80 \$ au Québec en comparaison de 54 \$ pour la moyenne des pays de l'OCDE), alors qu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (filières générale et professionnelle) l'écart était respectivement de 21 et de 28 % en faveur des enseignants québécois (tableaux 5 à 8).

Ainsi, dans la filière générale du second cycle du secondaire, seuls les pays suivants accordaient à leurs enseignants qui avaient 15 ans d'ancienneté un traitement par heure de cours supérieur ou égal à celui des enseignants québécois : le Danemark, la Finlande, la Corée et la Suisse (tableau 7).

Ces écarts importants entre le Québec et la moyenne des pays de l'OCDE s'expliquent par les facteurs suivants : un nombre annuel d'heures de cours plus petit au Québec, une rémunération annuelle plus élevée au Québec et le fait que les enseignants québécois atteignent le sommet de leur échelle salariale à la quinzième année d'expérience reconnue aux fins de traitement.

Dans les pays de l'OCDE, le nombre d'années qui s'écoulent entre le traitement de départ et le traitement maximal varie beaucoup. Pour certains pays, ce nombre d'années est petit (par exemple, 8 ans en Australie et en Nouvelle-Zélande), alors que pour d'autres il est élevé (environ 40 ans pour la Corée et l'Espagne). La moyenne était de 26 ans pour les enseignants des pays de l'OCDE (sauf pour la filière professionnelle du second cycle du secondaire, où elle était de 30 ans<sup>1</sup>) (tableaux 1 à 4).

L'indicateur suivant permet de mesurer le facteur de progression des salaires dans les échelles de traitement des différents pays, après 15 ans d'ancienneté.

### **Le rapport traitement après 15 ans-traitement de départ**

Si l'on calcule le rapport du traitement des enseignants après 15 ans d'ancienneté avec le traitement de départ, on obtient une moyenne de 1,4 pour ceux des pays de l'OCDE (tableaux 1 à 4). Cela signifie que le traitement moyen indiqué dans les échelles salariales pour un enseignant qui avait 15 ans d'ancienneté était d'environ 40 p. 100 plus élevé que celui qui était indiqué pour un enseignant qui commençait sa carrière.

Au Québec, ce rapport était de 1,5 en 1997-1998, ce qui signifie une progression plus rapide des salaires que pour la moyenne des pays de l'OCDE.

### **Le traitement maximal**

Le traitement maximal des enseignants québécois qui avaient 17 ans de scolarité (49 340 \$) était de 9 % plus élevé que celui des enseignants du primaire des pays de l'OCDE (45 127 \$) et de 9 % supérieur à celui des enseignants du premier cycle du secondaire (45 356 \$). Il était cependant inférieur de 5 % à celui des enseignants de la filière générale du deuxième cycle du secondaire dans les pays de l'OCDE (51 727 \$) et de 2 % de moins que celui des enseignants de la filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire (50 506 \$) (tableaux 1 à 4).

Le traitement maximal par heure de cours des enseignants québécois du primaire (67 \$) était de 22 % plus élevé que celui des enseignants du primaire dans les pays de l'OCDE (55 \$). Au premier cycle du secondaire, l'écart était de 18 % en faveur des enseignants du Québec (80 \$ en comparaison de 68 \$ pour la moyenne des pays de l'OCDE). Au deuxième cycle du secondaire, le traitement maximal par heure de cours des enseignants québécois était inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE : 4 % de moins dans la filière générale et 5 % de moins dans la filière professionnelle (tableaux 5 à 8)<sup>2</sup>.

Dans la filière générale du second cycle de l'enseignement secondaire, environ la moitié des pays considérés accordaient à leurs enseignants un traitement maximal par heure de cours supérieur à celui des enseignants québécois (tableau 7).

1. Cette moyenne plus élevée pour la filière professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire peut s'expliquer par le fait que plusieurs pays (dont ceux qui indiquaient des durées inférieures à la moyenne pour les autres types d'enseignement) n'ont pu fournir de données à ce sujet.
2. Il peut être utile de préciser ici que les moyennes calculées pour les pays de l'OCDE sont des moyennes arithmétiques. Par ailleurs, il aurait été possible de calculer directement le traitement par heure de cours en divisant le traitement annuel moyen des enseignants par la moyenne du nombre annuel d'heures de cours. Nous avons préféré faire le calcul en additionnant les traitements par heure de cours des pays considérés et en divisant le résultat obtenu par le nombre de pays (méthode retenue par l'OCDE). Nous apportons cette précision parce que les résultats peuvent différer quelque peu, selon la méthode retenue. Ainsi, comme l'indique le texte, au second cycle du secondaire le traitement maximal par heure de cours des enseignants québécois est un peu inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Si nous avions calculé le traitement par heure de cours en divisant le traitement annuel moyen des enseignants par la moyenne du nombre annuel d'heures de cours, nous aurions observé, au Québec, un traitement maximal par heure de cours un peu supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

### **Le rapport traitement de départ-PIB par habitant**

En calculant le rapport du traitement des enseignants avec le PIB par habitant, on peut avoir une idée du niveau de vie relatif associé à la profession d'enseignant. Si l'on considère tout d'abord le traitement de départ des enseignants comme le numérateur de ce rapport, la moyenne des pays de l'OCDE se situe à 1,0 pour l'enseignement primaire, au premier cycle du secondaire et dans la filière professionnelle du second cycle du secondaire. Le rapport correspondant pour la filière générale du second cycle de l'enseignement secondaire est de 1,1 (tableaux 1 à 4). Cela signifie qu'en moyenne le salaire de départ des enseignants dans les pays de l'OCDE était proche de la valeur du PIB par habitant.

Au Québec, ce rapport était de 1,2. Cela signifie que le traitement de départ des enseignants québécois était d'environ 20 p. 100 plus élevé que le PIB par habitant.

### **Le rapport traitement après 15 ans-PIB par habitant**

Si l'on considère maintenant le traitement après 15 ans comme le numérateur du rapport, la moyenne des pays de l'OCDE se situait entre 1,4 et 1,6, selon l'ordre d'enseignement considéré. Au Québec, ce rapport était de 1,9. Cela signifie que le traitement des enseignants québécois après 15 ans était près du double du PIB par habitant. En comparaison, en ce qui concerne la filière générale du second cycle de l'enseignement secondaire, 5 pays de l'OCDE avaient un rapport égal ou supérieur à celui du Québec : l'Allemagne, la Corée, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suisse. Les 17 autres pays pour lesquels on disposait de données présentaient tous des rapports plus petits (tableaux 3)<sup>1</sup>.

### **Conclusion**

De ces indicateurs, il ressort un portrait comparatif concernant certains aspects de la condition des enseignants du Québec en 1997-1998. Par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, la rémunération des enseignants québécois apparaît avantageuse en début de carrière et après 15 ans d'ancienneté. Les enseignants québécois du primaire et du premier cycle du secondaire sont particulièrement avantagés.

Cependant, lorsque l'on considère le traitement maximal, cet avantage est moins important et, pour certains indicateurs, l'écart devient même négatif. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'indicateurs qui concernent les enseignants du second cycle du secondaire. Ainsi, le traitement maximal des enseignants québécois qui avaient 17 ans de scolarité était inférieur de 5 % à celui des enseignants de la filière générale du second cycle du secondaire dans les pays de l'OCDE.

Ces différences observées, selon l'indicateur choisi et l'ordre d'enseignement considéré, sont le résultat des politiques salariales qui ont cours dans les régions considérées. Ainsi, au Québec, des échelles salariales communes sont établies pour les enseignants de tous les ordres d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire) et pour tous les types de formation. Dans les pays de l'OCDE, on note habituellement des différences dans les échelles salariales et celles-ci sont plus avantageuses pour les enseignants au deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à celles de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire.

1. Il faut se rappeler que, lorsque nous comparons le Québec avec les pays de l'OCDE, nous excluons ceux pour lesquels les niveaux de rémunération sont particulièrement faibles (la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie).

Par ailleurs, les enseignants québécois progressent rapidement dans l'échelle salariale et ils atteignent le maximum après 15 ans d'ancienneté. Les enseignants des pays de l'OCDE, pour leur part, connaissent, en moyenne, une progression moins rapide de leur rémunération, mais cette progression dure plus longtemps. En effet, ils atteignent le sommet de leur échelle salariale après 26 ans en moyenne (sauf pour la filière professionnelle du second cycle de l'enseignement secondaire, où la moyenne est de 30 ans).

**Pour information :** Marius Demers  
Direction des statistiques et des études quantitatives  
Tél. : (418) 644-5815

### **Définitions<sup>1</sup> Le temps d'enseignement**

Le nombre d'heures d'enseignement correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'un enseignant à plein temps doit assurer à un groupe ou à une classe d'élèves. Le nombre annuel d'heures d'enseignement est calculé à partir du nombre d'heures d'enseignement par jour multiplié par le nombre de jours de classe par an, ou à partir du nombre d'heures d'enseignement par semaine, multiplié par le nombre de semaines par an pendant lesquelles les établissements scolaires sont ouverts à des fins d'enseignement.

### **Le traitement statutaire (traitement annuel de base)**

Le traitement en début de carrière correspond au traitement annuel moyen brut d'un enseignant à plein temps ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié en début de carrière. Le traitement après 15 ans d'exercice correspond au traitement annuel prévu pour un enseignant à plein temps ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié et ayant 15 ans d'expérience. Le traitement maximum correspond au traitement maximum annuel prévu (à l'échelon le plus élevé) pour un enseignant à plein temps ayant le niveau de formation minimum pour être dûment habilité à exercer sa profession.

### **Les taux de parité de pouvoir d'achat**

Les taux de parité de pouvoir d'achat sont des taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies : une somme d'argent donnée, convertie au moyen des PPA en différentes monnaies, permettra d'acheter le même panier de biens et services dans tous les pays en question. En d'autres termes, les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences des niveaux de prix existant entre les pays.

1. Il s'agit ici d'extraits des définitions fournies par l'OCDE dans sa publication : *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE* (édition 2000). Pour obtenir les définitions complètes, le lecteur doit se référer aux pages suivantes : 231, 248, 249 et 350.

**Bulletins statistiques  
déjà parus :**

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, n° 1, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1<sup>er</sup> cycle) : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 3, juin 1998.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 4, juin 1998.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, n° 5, juin 1998.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, n° 6, août 1998.
- FOUCAULT, Diane. *Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, n° 7, septembre 1998.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, n° 8, février 1999.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, n° 9, février 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, n° 10, mars 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, n° 11, mai 1999.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, n° 12, septembre 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, n° 13, novembre 1999.
- LESPÉRANCE André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT. *Le décrochage scolaire*, n° 14, mars 2000.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, n° 15, mai 2000.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, n° 16, juin 2000.
- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, n° 17, août 2000.
- FOUCAULT Diane. *Le système éducatif du Québec et la Classification internationale*, n° 18, septembre 2000.

**Tableau 1 Traitement annuel de base des enseignants du primaire, dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Traitement de départ (en \$)	Traitement après 15 ans d'ancienneté (en \$)	Traitement maximal (en \$)	Rapport traitement après 15 ans- traitement de départ	Nombre d'années du traitement de départ au traitement maximal	Rapport traitement de départ- PIB par habitant	Rapport traitement après 15 ans- PIB par habitant
Australie	30 136	42 296	42 296	1,4	8	1,2	1,6
Autriche	24 320	31 038	48 503	1,3	34	0,9	1,1
Belgique (Com. fl.)	22 238	30 583	36 539	1,4	27	0,8	1,1
Belgique (Com. fr.)	24 257	33 318	40 028	1,4	27	0,9	1,2
République tchèque	8 216	10 922	14 588	1,3	32	0,5	0,7
Danemark	29 668	36 245	36 245	1,2	10	1,0	1,2
Angleterre	26 182	39 855	59 227	1,5	nd	1,0	1,6
Finlande	23 364	27 522	28 314	1,2	20	0,9	1,1
France	23 478	31 704	47 162	1,4	34	0,9	1,2
Allemagne	33 502	44 591	45 647	1,3	28	1,2	1,7
Grèce	22 542	27 703	33 347	1,2	33	1,3	1,6
Hongrie	6 989	10 058	14 645	1,4	40	0,5	0,8
Irlande	25 975	41 824	47 152	1,6	23	0,9	1,5
Italie	22 734	27 439	33 282	1,2	35	0,9	1,1
Japon	25 604	48 172	61 812	1,9	31	0,9	1,7
Corée	28 237	46 676	77 482	1,7	41	1,6	2,7
Mexique	11 734	14 557	22 620	1,2	11	1,2	1,5
Pays-Bas	28 754	34 290	41 500	1,2	25	1,1	1,3
Norvège	22 875	27 920	30 051	1,2	28	0,7	0,9
Nouvelle-Zélande	23 224	37 719	37 719	1,6	8	1,1	1,8
Portugal	19 209	30 736	56 092	1,6	29	1,1	1,7
Écosse	22 984	38 208	38 208	1,7	11	0,9	1,5
Espagne	29 604	34 597	43 821	1,2	42	1,4	1,7
Suède	21 015	26 967	nd	1,3	nd	0,8	1,0
Suisse	37 872	49 953	59 054	1,3	25	1,2	1,6
Turquie	nd	nd	nd	1,2	20	nd	nd
États-Unis	29 423	39 721	49 323	1,4	30	0,8	1,1
<b>Moyenne des pays</b>	<b>24 005</b>	<b>33 254</b>	<b>41 786</b>	<b>1,4</b>	<b>26</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>25 965</b>	<b>36 047</b>	<b>45 127</b>	<b>1,4</b>	<b>26</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>
<b>Québec</b>	<b>32 305</b>	<b>49 340</b>	<b>49 340</b>	<b>1,5</b>	<b>15</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>							
absolu	6 340	13 293	4 213				
%	24	37	9				

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.



**Tableau 2 Traitement annuel de base des enseignants du secondaire (1<sup>er</sup> cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Traitement de départ (en \$)	Traitement après 15 ans d'ancienneté (en \$)	Traitement maximal (en \$)	Rapport traitement après 15 ans- traitement de départ	Nombre d'années du traitement de départ au traitement maximal	Rapport traitement de départ- PIB par habitant	Rapport traitement après 15 ans- PIB par habitant
Australie	30 136	42 296	42 296	1,4	8	1,2	1,6
Autriche	25 237	33 280	52 152	1,3	34	0,9	1,2
Belgique (Com. fl.)	22 767	32 658	40 059	1,4	27	0,8	1,2
Belgique (Com. fr.)	24 856	35 656	43 993	1,4	27	0,9	1,3
République tchèque	8 216	10 922	14 588	1,3	32	0,5	0,7
Danemark	29 668	36 245	36 245	1,2	10	1,0	1,2
Angleterre	26 495	44 442	60 825	1,7	nd	1,0	1,7
Finlande	24 156	32 670	34 056	1,4	20	0,9	1,3
France	26 400	34 626	49 922	1,3	34	1,0	1,3
Allemagne	38 313	45 178	50 458	1,2	28	1,4	1,7
Grèce	23 234	28 455	34 100	1,2	33	1,4	1,7
Hongrie	6 989	12 938	14 645	1,9	40	0,5	1,0
Irlande	27 246	42 268	47 596	1,6	22	1,0	1,5
Italie	24 679	30 133	36 884	1,2	35	1,0	1,2
Japon	25 604	48 172	61 812	1,9	31	0,9	1,7
Corée	28 237	46 676	77 482	1,7	41	1,6	2,7
Mexique	14 935	17 196	30 979	1,2	11	1,5	1,7
Pays-Bas	29 832	36 690	45 584	1,2	24	1,1	1,4
Norvège	22 875	27 920	30 051	1,2	28	0,7	0,9
Nouvelle-Zélande	23 224	37 719	37 719	1,6	8	1,1	1,8
Portugal	19 209	30 736	56 092	1,6	29	1,1	1,7
Écosse	22 984	38 208	38 208	1,7	11	0,9	1,5
Espagne	32 160	37 583	47 710	1,2	42	1,6	1,8
Suède	21 501	27 939	nd	1,3	nd	0,8	1,1
Suisse	44 597	60 051	69 139	1,3	23	1,4	1,9
Turquie	nd	nd	nd	1,2	20	nd	nd
États-Unis	28 790	38 248	50 811	1,3	30	0,8	1,0
<b>Moyenne des pays</b>	<b>25 090</b>	<b>34 958</b>	<b>44 136</b>	<b>1,4</b>	<b>26</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>27 052</b>	<b>37 733</b>	<b>45 356</b>	<b>1,4</b>	<b>26</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>
<b>Québec</b>	<b>32 305</b>	<b>49 340</b>	<b>49 340</b>	<b>1,5</b>	<b>15</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>							
absolu	5 253	11 607	3 984				
%	19	31	9				

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.

**Tableau 3 Traitement annuel de base des enseignants de la formation générale au secondaire (2<sup>e</sup> cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Traitement de départ (en \$)	Traitement après 15 ans d'ancienneté (en \$)	Traitement maximal (en \$)	Rapport traitement après 15 ans- traitement de départ	Nombre d'années du traitement de départ au traitement maximal	Rapport traitement de départ- PIB par habitant	Rapport traitement après 15 ans- PIB par habitant
Australie	30 136	nd	nd	nd	8	1,2	nd
Autriche	26 798	35 819	58 717	1,3	34	1,0	1,3
Belgique (Com. fl.)	28 153	42 075	50 800	1,5	25	1,0	1,5
Belgique (Com. fr.)	31 319	46 264	56 093	1,5	25	1,1	1,6
République tchèque	9 108	12 098	16 187	1,3	32	0,6	0,7
Danemark	32 523	47 860	47 860	1,5	13	1,1	1,6
Angleterre	26 495	44 442	60 825	1,7	nd	1,0	1,7
Finlande	nd	34 056	36 234	nd	20	nd	1,3
France	26 400	34 626	49 922	1,3	34	1,0	1,3
Allemagne	41 129	50 634	56 032	1,2	27	1,5	1,9
Grèce	23 234	28 455	34 100	1,2	33	1,4	1,7
Hongrie	8 810	12 938	16 679	1,5	40	0,7	1,0
Irlande	27 246	42 268	47 596	1,6	22	1,0	1,5
Italie	24 679	30 133	38 718	1,2	35	1,0	1,2
Japon	25 604	48 201	63 681	1,9	31	0,9	1,7
Corée	28 237	46 676	77 482	1,7	41	1,6	2,7
Mexique	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Pays-Bas	30 121	51 234	60 747	1,7	24	1,1	1,9
Norvège	25 136	30 255	32 643	1,2	28	0,8	0,9
Nouvelle-Zélande	23 224	37 719	37 719	1,6	8	1,1	1,8
Portugal	19 209	30 736	56 092	1,6	29	1,1	1,7
Écosse	22 984	38 208	38 208	1,7	11	0,9	1,5
Espagne	34 547	40 392	51 507	1,2	39	1,7	2,0
Suède	23 444	30 125	nd	1,3	nd	0,9	1,2
Suisse	53 424	70 753	80 475	1,3	23	1,7	2,3
Turquie	nd	nd	nd	1,2	20	nd	nd
États-Unis	29 077	41 454	50 810	1,4	30	0,8	1,1
<b>Moyenne des pays</b>	<b>27 126</b>	<b>38 643</b>	<b>48 658</b>	<b>1,4</b>	<b>26</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>28 778</b>	<b>41 018</b>	<b>51 727</b>	<b>1,4</b>	<b>26</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>
<b>Québec</b>	<b>32 305</b>	<b>49 340</b>	<b>49 340</b>	<b>1,5</b>	<b>15</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>	<b>absolu</b>	<b>3 527</b>	<b>8 322</b>	<b>-2 387</b>			
	<b>%</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>-5</b>			

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.

**Tableau 4 Traitement annuel de base des enseignants de la formation professionnelle au secondaire (2<sup>e</sup> cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Traitement de départ (en \$)	Traitement après 15 ans d'ancienneté (en \$)	Traitement maximal (en \$)	Rapport traitement après 15 ans- traitement de départ	Nombre d'années du traitement de départ au traitement maximal	Rapport traitement de départ- PIB par habitant	Rapport traitement après 15 ans- PIB par habitant
Australie	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autriche	26 032	34 317	55 506	1,3	34	0,9	1,2
Belgique (Com. fl.)	nd	nd	nd	nd	26	nd	nd
Belgique (Com. fr.)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
République tchèque	9 109	12 099	16 190	1,3	32	0,6	0,7
Danemark	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Angleterre	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Finlande	17 622	23 364	24 552	1,3	20	0,7	0,9
France	26 400	34 626	49 922	1,3	34	1,0	1,3
Allemagne	41 247	50 810	56 208	1,2	27	1,5	1,9
Grèce	23 234	28 455	34 100	1,2	33	1,4	1,7
Hongrie	9 003	13 232	19 226	1,5	40	0,7	1,0
Irlande	27 246	42 268	47 596	1,6	22	1,0	1,5
Italie	24 679	30 133	38 718	1,2	35	1,0	1,2
Japon	25 604	48 201	63 681	1,9	31	0,9	1,7
Corée	28 237	46 676	77 482	1,7	41	1,6	2,7
Mexique	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Pays-Bas	30 008	45 584	53 299	1,5	23	1,1	1,7
Norvège	22 875	27 920	30 051	1,2	28	0,7	0,9
Nouvelle-Zélande	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Portugal	19 209	30 736	56 092	1,6	29	1,1	1,7
Écosse	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Espagne	32 331	37 385	46 398	1,2	39	1,6	1,8
Suède	21 865	29 153	nd	1,3	nd	0,9	1,1
Suisse	48 994	66 004	73 169	1,3	22	1,6	2,1
Turquie	nd	nd	nd	1,2	20	nd	nd
États-Unis	29 077	41 454	50 810	1,4	30	0,8	1,1
<b>Moyenne des pays</b>	<b>25 709</b>	<b>35 690</b>	<b>46 647</b>	<b>1,4</b>	<b>30</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>27 791</b>	<b>38 568</b>	<b>50 506</b>	<b>1,4</b>	<b>31</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>
<b>Québec</b>	<b>32 305</b>	<b>49 340</b>	<b>49 340</b>	<b>1,5</b>	<b>15</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>							
absolu	4 514	10 772	-1 166				
%	16	28	-2				

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.

**Tableau 5 Nombre annuel d'heures de cours et traitement par heure de cours des enseignants du primaire dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Nombre annuel d'heures de cours	Traitement par heure de cours (\$)		
		Départ	Après 15 ans	Maximum
Australie	893	34	47	47
Autriche	678	36	46	72
Belgique (Com. fl.)	781	28	39	47
Belgique (Com. fr.)	854	28	39	47
République tchèque	724	11	15	20
Danemark	644	46	56	56
Angleterre	760	34	52	78
Finlande	656	36	42	43
France	899	26	35	52
Allemagne	781	43	57	58
Grèce	780	29	36	43
Hongrie	583	12	17	25
Irlande	915	28	46	52
Italie	748	30	37	44
Japon	nd	nd	nd	nd
Corée	644	44	72	120
Mexique	800	15	18	28
Pays-Bas	975	29	35	43
Norvège	713	32	39	42
Nouvelle-Zélande	985	24	38	38
Portugal	850	23	36	66
Écosse	975	24	39	39
Espagne	788	38	44	56
Suède	nd	nd	nd	nd
Suisse	883	43	57	67
Turquie	432	nd	nd	nd
États-Unis	958	31	41	51
<b>Moyenne des pays</b>	<b>788</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>51</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>817</b>	<b>33</b>	<b>44</b>	<b>55</b>
<b>Québec</b>	<b>738</b>	<b>44</b>	<b>67</b>	<b>67</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>				
absolu	-79	11	23	12
%	-10	33	52	22

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.

**Tableau 6 Nombre annuel d'heures de cours et traitement par heure de cours des enseignants du secondaire (1<sup>er</sup> cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Nombre annuel d'heures de cours	Traitement par heure de cours (\$)		
		Départ	Après 15 ans	Maximum
Australie	802	38	53	53
Autriche	651	39	51	80
Belgique (Com. fl.)	691	33	47	58
Belgique (Com. fr.)	733	34	49	60
République tchèque	695	12	16	21
Danemark	644	46	56	56
Angleterre	798	33	56	76
Finlande	485	50	67	70
France	629	42	55	79
Allemagne	732	52	62	69
Grèce	629	37	45	54
Hongrie	555	13	23	26
Irlande	735	37	58	65
Italie	612	40	49	60
Japon	nd	nd	nd	nd
Corée	502	56	93	154
Mexique	832	18	21	37
Pays-Bas	910	33	40	50
Norvège	611	37	46	49
Nouvelle-Zélande	985	24	38	38
Portugal	629	31	49	89
Écosse	917	25	42	42
Espagne	545	59	69	88
Suède	nd	nd	nd	nd
Suisse	860	52	70	80
Turquie	360	nd	nd	nd
États-Unis	964	30	40	53
<b>Moyenne des pays</b>	<b>700</b>	<b>36</b>	<b>50</b>	<b>63</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>717</b>	<b>39</b>	<b>54</b>	<b>68</b>
<b>Québec</b>	<b>615</b>	<b>53</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>				
<b>absolu</b>	<b>-102</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>12</b>
<b>%</b>	<b>-14</b>	<b>36</b>	<b>48</b>	<b>18</b>

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.

**Tableau 7 Nombre annuel d'heures de cours et traitement par heure de cours des enseignants de la formation générale au secondaire (2<sup>e</sup> cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Nombre annuel d'heures de cours	Traitement par heure de cours (\$)		
		Départ	Après 15 ans	Maximum
Australie	802	38	nd	nd
Autriche	616	43	58	95
Belgique (Com. fl.)	644	44	65	79
Belgique (Com. fr.)	671	47	69	84
République tchèque	666	14	18	24
Danemark	500	65	96	96
Angleterre	798	33	56	76
Finlande	428	nd	80	85
France	611	43	57	82
Allemagne	688	60	74	81
Grèce	629	37	45	54
Hongrie	555	16	23	30
Irlande	735	37	58	65
Italie	612	40	49	63
Japon	nd	nd	nd	nd
Corée	486	58	96	159
Mexique	nd	nd	nd	nd
Pays-Bas	910	33	56	67
Norvège	505	50	60	65
Nouvelle-Zélande	874	27	43	43
Portugal	512	38	60	110
Écosse	nd	nd	nd	nd
Espagne	545	63	74	95
Suède	nd	nd	nd	nd
Suisse	676	79	105	119
Turquie	360	nd	nd	nd
États-Unis	943	31	44	54
<b>Moyenne des pays</b>	<b>642</b>	<b>43</b>	<b>61</b>	<b>77</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>659</b>	<b>46</b>	<b>66</b>	<b>83</b>
<b>Québec</b>	<b>615</b>	<b>53</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>				
<b>absolu</b>	<b>-44</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>-3</b>
<b>%</b>	<b>-7</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>-4</b>

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.

**Tableau 8 Nombre annuel d'heures de cours et traitement par heure de cours des enseignants de la formation professionnelle au secondaire (2<sup>e</sup> cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 1997-1998, pour les pays de l'OCDE et le Québec**

	Nombre annuel d'heures de cours	Traitement par heure de cours (\$)		
		Départ	Après 15 ans	Maximum
Australie	nd	nd	nd	nd
Autriche	629	41	55	88
Belgique (Com. fl.)	947	nd	nd	nd
Belgique (Com. fr.)	1 008	nd	nd	nd
République tchèque	666	14	18	24
Danemark	680	nd	nd	nd
Angleterre	nd	nd	nd	nd
Finlande	nd	nd	nd	nd
France	611	43	57	82
Allemagne	696	59	73	81
Grèce	629	37	45	54
Hongrie	555	16	24	35
Irlande	nd	nd	nd	nd
Italie	612	40	49	63
Japon	nd	nd	nd	nd
Corée	497	57	94	156
Mexique	nd	nd	nd	nd
Pays-Bas	875	34	52	61
Norvège	589	39	47	51
Nouvelle-Zélande	nd	nd	nd	nd
Portugal	512	38	60	110
Écosse	nd	nd	nd	nd
Espagne	545	59	69	85
Suède	nd	nd	nd	nd
Suisse	726	67	91	101
Turquie	486	nd	nd	nd
États-Unis	943	31	44	54
<b>Moyenne des pays</b>	<b>678</b>	<b>41</b>	<b>56</b>	<b>75</b>
<b>Moyenne des pays (sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie)</b>	<b>700</b>	<b>45</b>	<b>61</b>	<b>82</b>
<b>Québec</b>	<b>635</b>	<b>51</b>	<b>78</b>	<b>78</b>
<b>Écart (Québec - pays de l'OCDE [sans la Hongrie, le Mexique, la République tchèque et la Turquie])</b>				
<b>absolu</b>	<b>-65</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>-4</b>
<b>%</b>	<b>-9</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>-5</b>

nd : Non disponible.

Sources : OCDE. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, 2000*;  
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

N. B. : Dans la publication de l'OCDE, les données sur les salaires moyens sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis, comme il a été calculé par l'OCDE.